



## Actus Agricoles

**La crise sanitaire due au virus Covid-19 touche de plein fouet le secteur de la viticulture**, qui est particulièrement dépendant de secteurs fermés administrativement depuis le 15 mars 2020 et des marchés à l'exportation. La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines sur les importations de vin en novembre 2019. Ce sont plus de 85 000 entreprises (exploitations, caves coopératives, négociants vinificateurs) qui sont concernés partout en France.

Pour évoquer ces difficultés, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, Didier Guillaume, ministre de l'agriculture, et Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès de Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, ont réuni en visioconférence l'ensemble des acteurs de la filière lundi 11 mai 2020.

A l'issue de cette réunion, trois mesures de soutien exceptionnelles et spécifiques au secteur pour assurer la stabilité du marché et la poursuite de leur activité ont été annoncées :

- **Des exonérations de cotisations sociales** pour les TPE et PME les plus en difficulté ;
- **Un dispositif de distillation de crise** à hauteur de 140 millions d'euros ;
- Une relance de notre demande d' **un fonds de compensation** au niveau européen.

Les ministres ont insisté sur le fait que le plan proposé est une 1<sup>ère</sup> étape et qu'il y aura une clause de revoyure organisée dans les prochaines semaines pour renforcer le plan si nécessaire, notamment via une aide supplémentaire aux distilleries.

Ce dispositif particulier s'ajoute aux mesures déjà mises en place pour toutes les entreprises, quel que soit le secteur (fonds de solidarité, prêt garanti par l'Etat, report de cotisations sociales et d'impôts, chômage partiel...).

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/covid-19-un-plan-de-soutien-a-la-filiere-viticole/>